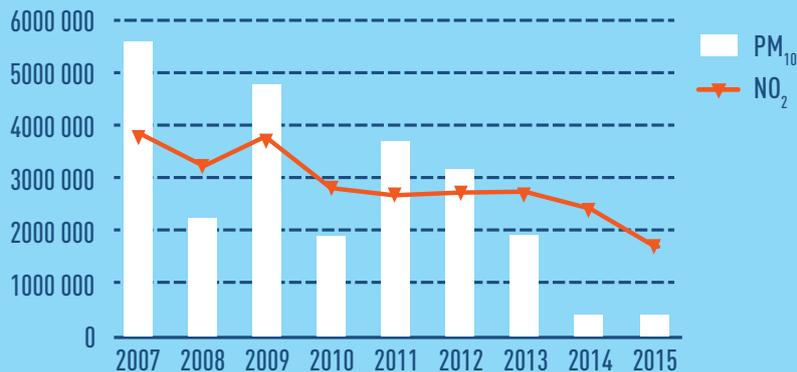


2017  
▼  
2020

## PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE (PPA)

# MOI, CITOYEN J'agis pour la qualité de l'air



Nombre de Franciliens exposés à des dépassements des valeurs limites de qualité de l'air depuis 2007

Depuis 2007, le nombre de franciliens exposés à des dépassements des valeurs limites de qualité de l'air décroît. Cependant, des dépassements de ces valeurs limites restent mesurés par les stations de mesures Airparif en 2015, concernant le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et les particules fines (PM<sub>10</sub>). Les efforts accomplis par l'ensemble des secteurs d'activité ont permis d'améliorer la qualité de l'air mais n'ont pas suffi à supprimer l'ensemble des dépassements, ce qui a conduit la France à être en pré-contentieux européen pour non respect des valeurs limites et insuffisance des plans d'actions.

### AGISSONS

## la qualité de l'air s'améliore en Ile-de-France !

Cette situation a enclenché une nouvelle révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) d'Ile-de-France, attribuant aux changements de comportement un rôle central dans la reconquête de la qualité de l'air. Tous les secteurs d'activités contribuent à la pollution atmosphérique en Ile-de-France. Aujourd'hui, pour autant, nos habitudes, et notamment notre usage de la voiture individuelle et du chauffage au bois individuel sont les principales sources de pollution.

2020  
Le coût de la pollution de l'air

- 10% de rendements céréaliers

4600 morts

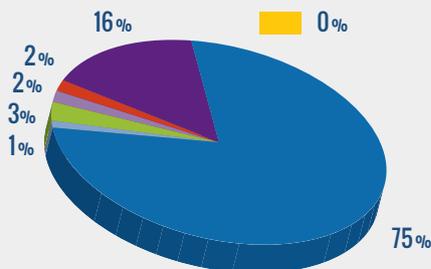
7 milliards d'€



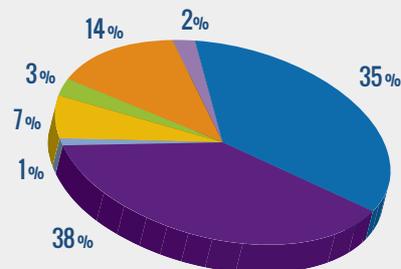
## I D'où provient la pollution atmosphérique en Ile-de-France ?

Certains polluants, qui ne peuvent pas être transportés sur de longues distances, sont des témoins de l'importance des sources locales dans la pollution de l'air : c'est le cas des oxydes d'azote. En Ile-de-France, le transport routier est responsable de plus de la moitié des émissions d'oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) en 2014 ; moyenne les sources principales de pollution de l'air en Ile-de-France sont franciliennes. Le transport routier individuel et professionnel et le chauffage individuel et professionnel au bois sont les principaux contributeurs à la pollution aux particules, bien avant l'industrie.

Émissions de NO<sub>x</sub> en Ile-de-France  
(référence 2014)



Émissions de PM<sub>10</sub> en Ile-de-France  
(référence 2014)



LE SAVIEZ-VOUS ?

90 kcal



C'est environ le nombre de kilocalories brûlées pendant 20 minutes de marche.

70 %



C'est la part de la population francilienne vivant à moins de 10 minutes à vélo d'une gare.

2,2 %



C'est la part de franciliens qui se rendent à leur travail en vélo, contre 43,2 % en voiture.

90 h



C'est le nombre d'heures perdues dans les bouchons en Ile-de-France en 2016.

## I Valoriser ses déchets verts plutôt que les brûler

Aujourd'hui, il est interdit de brûler des déchets verts à l'air libre dans son jardin. Pour les éliminer sans les brûler, des alternatives existent :

Les déchets verts en chiffres



DÉCHETS VERTS



BROYAGE / PAILLAGE



COMPOSTAGE



TONTE MULCHING  
(laisser l'herbe coupée sur place)

160 kg

C'est le poids de déchets verts par habitant et par an en France

C'est la part des ménages français qui brûlent à l'air libre leurs déchets végétaux, ce qui représente **1 million de tonnes** de déchets verts consommés dans l'atmosphère chaque année.

9 %

50 kg

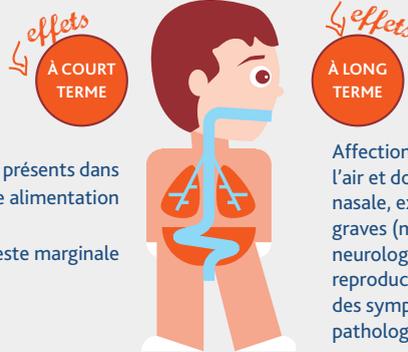
de végétaux brûlés à l'air libre émettent autant de particules qu'un parcours de **6000 km** avec une voiture diesel récente.

Leurs effets sur la santé dépendent de

## I Les impacts sanitaires de la pollution atmosphérique

Les polluants sont naturellement présents dans l'atmosphère (volcans, végétaux), ils sont également émis par nos activités humaines. La pollution de l'air se comprend sous l'angle de la pollution chronique ou « de fond » (exposition de long terme à des concentrations relativement faibles), mais aussi sous l'angle de la pollution exceptionnelle, lors des épisodes de pollution (exposition de courte durée à des concentrations pouvant être élevées).

de leur **composition chimique**   
 de la **taille des particules**   
 de nos **caractéristiques** (âge, sexe...),  
**mode de vie** (tabagisme...) et **état de santé**   
 du **degré d'exposition** (spatiale et temporelle),  
 de la **dose inhalée** 



Affection par **voie digestive** : les polluants présents dans l'air peuvent contaminer notre alimentation

Affection par **voie cutanée**, qui reste marginale

Affection par **voie respiratoire**, principal point d'entrée de l'air et donc des polluants. Effets bénins (toux, hypersécrétion nasale, expectoration, essoufflement, irritations...) ou plus graves (maladies cardiovasculaires, respiratoires ou encore neurologiques, et des cancers ; elle favorise les troubles de la reproduction et du développement de l'enfant, aggravation des symptômes de maladies chez des personnes souffrant de pathologies chroniques).

### GAZ À EFFET DE SERRE



**conséquences**

globales à travers le monde, impacts sur les activités économiques et déplacements de populations.

*Lutte contre le*  
**RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE**

### POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES



**conséquences**

directes sur la santé des habitants (prévalence de maladies respiratoires et cardiovasculaires), baisse de rendements agricoles.

*Reconquête de*  
**LA QUALITÉ DE L'AIR**

## I Le plan de protection de l'atmosphère

 [www.maqualitedelair-idf.fr](http://www.maqualitedelair-idf.fr)



Le Plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France (PPA) prévoit 25 défis déclinés en 46 actions pour tous les secteurs d'activités et citoyens, ayant pour échéance 2020, afin de ramener la qualité de l'air en dessous des valeurs limites européennes de qualité de l'air au plus tard en 2025, en complément des actions menées au niveau local par les collectivités.



# Comment changer mes habitudes pour préserver la qualité de l'air au quotidien ?

## I Se chauffer tout en émettant moins de particules



Guide ADEME  
« choisir son chauffage au bois »

Le secteur résidentiel est le premier émetteur de particules fines en Île-de-France (33 % de l'ensemble des PM<sub>10</sub> et 47% des PM<sub>2,5</sub>) ; le chauffage au bois, utilisé par 800 000 foyers en Ile-de-France<sup>2</sup>, en est le principal responsable. Les conditions dans lesquelles la combustion du bois se fait ont un impact important sur la quantité de polluants émise et sur la quantité de bois consommé ; en veillant à respecter chacune de ces recommandations, vous limiterez les émissions de particules, vous chaufferez plus et avec moins de bois (meilleur rendement) :

- Ramonage 1 à 2 fois par an
- Allumage par le haut
- Labellisées Flamme Verte 5\* ou plus
- Privilégiez un foyer fermé avec un insert, qui émet 30 fois moins qu'un foyer ouvert.
- Bois sec non souillé et non traité
- Préférez le hêtre qui émet moins que le chêne, qui émet moins que le sapin.

*flamme VERTE*

## I Se déplacer tout en polluant moins

*De petits changements de comportement, des gestes simples pour la santé de tous, peuvent avoir des répercussions fortes et immédiates pour diminuer nos émissions de polluants.*



*Les bénéfices liés à une pratique plus importante du vélo sont près de 20 fois plus élevés que les risques<sup>1</sup>.*



64 M€, c'est le total des montants versés aux personnes morales en Ile-de-France en 2016 pour l'achat de véhicules à faibles émissions.



*Coupez le moteur lors d'un arrêt prolongé : arrêter puis redémarrer permet de moins consommer moins de carburant et d'émettre moins de polluants que de laisser tourner le moteur au ralenti plus de 20 secondes.*



*N'abusez pas de la climatisation ou des fenêtres ouvertes : en ville, privilégiez l'ouverture des fenêtres, à plus grande vitesse la climatisation modérée à 24°C, température confortable dans un habitacle.*

*Et en cas de pic de pollution ?*

*Selon l'intensité et la durée du pic de pollution, le Préfet de police peut décider après consultation du comité des élus de l'interdiction de circulation des véhicules les plus polluants à l'intérieur du périmètre de la A86 à l'exclusion de celle-ci : c'est la circulation différenciée.*



Oxydes d'azote - 32 %

Particules PM<sub>10</sub> - 25 %

Trafic (km parcourus) - 12 %

## I Quelles sanctions ?

<p>Non respect des règles de circulation restreinte (circulation et stationnement)</p>	<p>Poids-lourds, bus, autocars : amende 4<sup>ème</sup> classe (135 €) Autres véhicules : amende 3<sup>ème</sup> classe (68 €)</p>
<p>Non respect de la circulation différenciée en cas de pic de pollution</p>	<p>Poids-lourds, bus, autocars : amende 4<sup>ème</sup> classe (135 €) Autres véhicules : amende 3<sup>ème</sup> classe (68 €)</p>
<p>Non apposition du certificat Crit'Air dans une ZCR</p>	<p>Poids-lourds, bus, autocars : amende 4<sup>ème</sup> classe (135 €) Autres véhicules : amende 3<sup>ème</sup> classe (68 €)</p>
<p>Non apposition du certificat Crit'Air en cas de pic de pollution dans la zone de circulation différenciée (intra A86 à l'exclusion de celle-ci)</p>	<p>Poids-lourds, bus, autocars : amende 4<sup>ème</sup> classe (135 €) Autres véhicules : amende 3<sup>ème</sup> classe (68 €)</p>
<p>Infraction au partage de la voirie (circulation d'un véhicule non autorisé sur une voie réservée aux bus, aux vélos ou aux piétons)</p>	<p>Amende 4<sup>ème</sup> classe (135 €)</p>
<p>Fonctionnement du moteur d'un véhicule à l'arrêt</p>	<p>Amende 4<sup>ème</sup> classe (135 €)</p>
<p>Brûlage à l'air libre de déchets verts</p>	<p>Amende de 3<sup>ème</sup> classe (68 €)</p>

## Comment s'informer sur l'actualité de la qualité de l'air ?



- Le site Internet [www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr) permet de s'informer régulièrement sur les actualités de la qualité de l'air en Ile-de-France.
- L'état de la qualité de l'air est disponible sur [www.airparif.fr](http://www.airparif.fr)
- En cas de pic de pollution, les informations sur les mesures sont disponibles sur [www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr](http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr)

## I Quelles aides financières ?

	€	Infos sur... WWW	
Achat d'un véhicule électrique	10 000 € (dont bonus écologique)	<a href="http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34014">service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34014</a>	◆
Achat d'un véhicule hybride	3 500 € (dont bonus écologique)	<a href="http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32430">service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32430</a>	◆
Achat d'un vélo électrique	200 €	<a href="http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34014">service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34014</a>	◆
Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)	30 % des dépenses ( plafonné)	<a href="http://economie.gouv.fr/particuliers/credit-impot-transition-energetique">economie.gouv.fr/particuliers/credit-impot-transition-energetique</a>	◆
Renouvellement d'appareil de chauffage au bois (Fonds Air Bois)	1000 €	<a href="http://coeuressonne.fr/actualites/profitez-de-la-prime-air-bois-371.html">coeuressonne.fr/actualites/profitez-de-la-prime-air-bois-371.html</a>	◆
Programme «Habiter Mieux» pour rénover les logements des ménages aux revenus modestes	Taux de subvention de 25 à 35% pour des travaux de rénovation thermique limités à 80 000 €	<a href="http://renovation-info-service.gouv.fr/le-programme-habiter-mieux">renovation-info-service.gouv.fr/le-programme-habiter-mieux</a>	◆

~ Qualité de l'air ~



## MES BONS GESTES

Pour améliorer la qualité de l'air



### 1 TRANSPORTS EN

#### COMMUN

Même en heure de pointe, les transports en commun sont souvent plus rapides que les voitures. Ils polluent moins et sont souvent moins chers. Alors si votre itinéraire le permet... profitez-en. Ce sera peut-être l'occasion de lire un bon livre.

### MIEUX SE DÉPLACER

### 3 ROULER PROPRE

Tant qu'à prendre la voiture, on peut choisir des véhicules moins polluants : électriques, hybrides, norme Euro 6... A chacun de voir, il y a toujours une meilleure solution ! Mais évitez les véhicules non munis de filtres à particules car ces dernières ont été déclarées cancérogènes par l'OMS !

### 2 BON POUR LA SANTÉ

Sur les courtes distances, autant privilégier la marche, le vélo, la trottinette. Pas d'embouteillages, pas de place de stationnement : c'est souvent plus rapide et c'est meilleur pour la santé !

### 4 A PLUSIEURS, C'EST PLUS SYMPA !

Avec les collègues, les amis, ou même des inconnus, la voiture, c'est plus agréable à plusieurs que tout seul ! Parfois, il suffit de proposer à un collègue « je t'emmène ? », d'autres fois, c'est plus facile avec une application smartphone. Utilisez les plans de déplacement de votre entreprise, le télétravail si possible en cas de pics de pollution ou de manière plus continue. Alors si votre itinéraire le permet... profitez-en.

### MIEUX SE CHAUFFER

### 5 LE CHAUFFAGE AU BOIS EST POLLUANT

Pour la diminuer, n'utilisez que du bois sec ou labellisé, et si possible, utilisez un insert ou un poêle flamme verte, pour lesquels une aide à la conversion existe et grâce auxquels vous brûlerez moins de combustible. En cas de pics de pollution aux particules en hiver, évitez d'utiliser le chauffage au bois.

### 6 LE CHAUFFAGE AU FIOUL EST POLLUANT

Si vous en avez l'occasion, renseignez-vous : il existe des subventions pour remplacer votre ancienne chaudière par une autre, au gaz ou à l'électricité, pompe à chaleur géothermique ou encore panneaux thermiques.

### 7 ISOLER SON LOGEMENT

Diminuer les pertes de chaleur en isolant son logement sans empêcher le renouvellement de l'air intérieur par les aérations prévues, ou moduler le chauffage en fonction de l'occupation des pièces : c'est économiser de l'argent et éviter des émissions polluantes.

### MIEUX CONSOMMER

### 8 EN PARLER

La pollution de l'air nous concerne tous, certains polluent plus tandis que d'autres subissent plus. S'interroger sur ses propres pratiques est un premier pas pour changer notre comportement. Changeons nos routines pour d'autres plus citoyennes et pour la protection de nos enfants.

### 9 ACHETER LOCAL

Il n'y a pas que les gens qui prennent la voiture. Les marchandises aussi. Alors pour diminuer la pollution, privilégiez des produits de proximité qui ont été transportés par des moyens peu polluants.

### 10 RECYCLER

L'incinération des déchets produit de la chaleur mais pollue aussi l'air. Trier ses déchets, et en produire le moins possible, c'est donc lutter, aussi, contre la pollution de l'air. Il y a des recycleries un peu partout, alors...utilisez-les!



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Elaboré par les associations membres du groupe de travail « actions citoyennes » lors de l'élaboration du Plan de Protection de l'Atmosphère

<http://www.drie.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie